



DECLARATIONS FO – CSEC du 19 décembre 2024

Consultation sur le plan de développement des compétences 2025

Ce plan prévoit 191 696 heures de formations, un chiffre qui paraît élevé mais qui représente toutefois 5,3% d'heures de moins que le plan 2024.

La répartition de 71,5% de formations individuelles versus 28,5 % de formations collectives peut sembler avantager les salariés mais on note quand même que 28 % des formations individuelles demandées au plan de formation ont été refusées. Ce taux de demandes acceptées entre les établissements est très hétérogène.

Si le nombre de salariés réellement formés a augmenté entre 2022 et 2023 passant de 7716 à 7826 salariés formés, le plan prévoit quant à lui une estimation de 6642 formations en 2024 contre 6158 au plan 2025. Pourquoi une telle diminution est-elle envisagée ?

On note une grande disparité d'accès à la formation en fonction des régions passant ainsi de 82,4% à 39,3%. Pour quels motifs les salariés n'ont-ils pas accès au même taux de formation selon leur région ?

Les formations non nominatives concernent principalement les grands projets à venir de l'EFS à savoir l'ambition plasma, le projet TMS LEO, le projet UNIT ...

Les formations identifiées DPC obligatoire ne sont toujours pas plus nombreuses dans les propositions de notre établissement pour les professions de l'EFS soumises à cette obligation.

Le catalogue proposé par campus ne s'étoffe toujours pas on aurait pu espérer une avancée plus rapide avec l'intégration des salariés de l'INTS.

Pour toutes ses raisons, les élus Force Ouvrière du CSEC donneront un avis défavorable.